

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 04 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 30 mars 2023, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Eliane GRANET
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Gilles BERGAMI	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	M. Lucas ANTOINE
M. Christian BOURNAT	Mme Laurence GONINET
M. Guillaume FRICKER	
Mme Sylvie ROCHE	
M. Romain FERRIER	
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, Mme Nathalie DE LA FUENTE

Absents : M. Bernard FRASIAK, Mme Séverine VIAL, M. René BROUSSE

Etaient représentés (procuration) :

- M. Yannick DUPOUE donne pouvoir à M. Antoine LUCAS
- Mme Annick FORESTIER donne pouvoir à M. Daniel PEYNON
- Mme Isabelle GROUIEC donne pouvoir à M. Thierry TISSERAND
- Mme Agnès TARTRY-LAVEST donne pouvoir à Mme Sylvie EXBRAYAT
- Mme Catherine MORAND donne pouvoir à Mme Sylvie ROCHE
- Mme Michelle CIERGE donne pouvoir à Mme Déolinda DE FREITAS
- M. Gilles MARQUET donne pouvoir à Mme Elyane GRANET

VOTE : En exercice : 35 Présents : 25 / Représentés : 7 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

OBJET : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Dore Allier – désignation des représentants pour la compétence eau

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DORE ALLIER – DESIGNATION DES REPRESENTANTS POUR LA
COMPETENCE EAU**

- VU les statuts de la CCEDA
- VU les statuts du SIAEP Dore Allier
- Vu les élections municipales et communautaires de mars 2020
- VU la délibération du conseil communautaire en date du 25/06/2020 relative à la désignation de représentants au SIAEP Dore Allier pour la compétence eau
- CONSIDERANT la démission de M. Aymeric MECKER du conseil municipal de Saint Jean d'Heurs ;

La Présidente explique que suite à la démission de M. Aymeric MECKER, il convient de procéder à son remplacement en tant que représentant de la communauté de communes au SIAEP Dore Allier pour la compétence « Eau » dans le cadre de la représentation / substitution des communes de Bulhon, Crevant-Laveine, Lezoux, Orléat, Peschadoires, Saint-Jean D'Heurs et Vinzelles.

Madame la Présidente propose de le remplacer par M. Ludovic AURIEL et de modifier comme suit la liste des 14 représentants titulaires :

MEMBRES	COMMUNES
M. Jean-Baptiste GIRARD	BULHON
M. Vincent MAZELIER	BULHON
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	CREVANT-LAVEINE
M. François GARMIS	CREVANT-LAVEINE
M. Jean-François BRIVARY	LEZOUX
M. Thierry ORCIÈRE	LEZOUX
M. Daniel MAURIN	ORLEAT
M. Jean-Louis ROUVIDANT	ORLEAT
Mme Marie-Claire GRENIER	PESCHADOIRES
M. Jean-Louis DERBIAS	PESCHADOIRES
M. Ludovic AURIEL	SAINT-JEAN D'HEURS
M. Simon DURUPT	SAINT-JEAN D'HEURS
Mme Laurence GONINET	VINZELLES
M. Didier DUROHANY	VINZELLES

AR Prefecture

063-246301097-20230404-20230404_26-DE
Reçu le 12/04/2023

CCEDA
CC 04/04/2023
(26)

Madame la Présidente insiste sur le fait que compte-tenu de la désignation de conseillers municipaux pour représenter la CCEDA au SIAEP Dore Allier, il conviendra que ceux-ci rendent compte régulièrement au conseil communautaire des décisions ainsi que des actions du syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a approuvé **à l'unanimité**.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 12 avril 2023
Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente